

Instruction n° DGOS/RH3/2015/261 du 29 Juillet 2015 relative à la sortie du régime d'assurance chômage des établissements publics de santé

29/07/2015

Cette instruction apporte des précisions sur le changement de régime des établissements publics de santé en matière de gestion d'indemnisation du chômage. Les évolutions du statut des établissements publics de santé qui découlent de la loi HPST ont consacré une évolution qui en fait désormais des établissements publics de l'Etat. Ce changement de statut a eu pour effet de supprimer la possibilité d'adhérer au régime de l'UNEDIC.